

# **Association des Intérêts du Village de Tavel**

## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale du jeudi 14 octobre 2021.**

### **1. Salutations**

Le président, Monsieur Edouard Fontannaz, ouvre la séance de l'assemblée statutaire 2021 et souhaite la bienvenue à chacun. Il signale que comme l'année dernière, l'assemblée se tient en automne contrairement à l'usage qui veut que cela soit au printemps.

Aucune demande de modification de l'ordre du jour n'ayant été émise, l'assemblée peut se dérouler conformément à l'ordre du jour de la convocation.

Le président salue les personnes invitées, soit Monsieur Olivier Gfeller, syndic et député ainsi que les membres de la municipalité, Madame Irina Gote, Monsieur Florian Chiaradia et Monsieur Jean-Baptiste Piemontesi.

Il salue également la présence de Monsieur Jean-Pierre Vogt et de Monsieur Renato Fabris du conseil de paroisse de Ste-Thérèse, de Monsieur le Sergent-major Carrel de Sécurité Riviera et de Monsieur Alexandre Barone de l'Association des intérêts de Clarens.

Sont excusés : Monsieur Gérald Fankhauser, Directeur de l'Etablissement scolaire de Montreux-Ouest et Monsieur Daniel Martin, Président de la Société villageoise de Brent et environs.

Le président fait part des noms des membres qui se sont excusés : Mesdames Marie-Eve Rambert, Monique Stuby, Caroline Tiercy, Isabel Tordera-Zaugg, Marie-Christine Zürcher, Christiane Heiniger, Catherine Bertinotti, Nicole Weber, Eva-Violette Dillier-Quinche et Marlyse Burnier et Messieurs François Borcard, Pierre-Alain Grand, Hubert Diedrichs, Gilbert Herminjard, Simon Rambert, Beat Schatzmann, Guy Stuby, Jean-François Zürcher, Rico Bertinotti, Claude-Alain von Büren et Pierre Quinche.

Le président signale que l'association a perdu plusieurs membres durant l'année 2021. L'assemblée observe une minute de silence pour rendre hommage à Madame Alix Bonjour, Monsieur José Stefanino, Monsieur Laurent Monney, Monsieur Ernest Gillard et Madame Myette Pouly décédée dans sa 100<sup>ème</sup> année.

Le président rappelle les buts de notre association en citant l'article 1, alinéa 2 des statuts qui stipule : « En collaboration avec les autorités de Montreux, elle veille au développement harmonieux de Tavel. De plus, elle organise des animations périodiques et s'assure du bon fonctionnement du four du village ».

### **2. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 29 octobre 2020**

Le procès-verbal n'est pas lu étant donné que des exemplaires sont à disposition dans la salle. Il est accepté à l'unanimité et avec remerciements à son auteur, Madame Marlyse Piazzalunga.

### **3. Rapport du président**

Le président relève qu'au vu de la pandémie de covid-19, l'activité à la fin 2020 s'est limitée au sapin traditionnel et que des lanternes dans le village ont remplacé la St-Nicolas et l'apéro de fin d'année.

Il signale qu'en date du lundi 19 avril 2021, les signalisations de la zone 20, soit zone rencontre et de la zone 30 ont été installées dans le village de Tavel. Les aménagements prévus, soit les modérateurs et marquages au sol ont été réalisés partiellement. A la suite de cela, nous avons transmis à la Commune des observations d'habitants signalant que les modérateurs sont efficaces sur certains tronçons et qu'à d'autres endroits il y a des manques, par exemple au Chemin des Vignes et au chemin des Portaux. La signalisation n'est pas lisible à l'entrée du chemin de l'Ancien Four côté ouest et la signalisation est mal placée à l'entrée du chemin de Muraz et au haut du chemin de l'Ancien Four.

La Commune a pris note de nos remarques, et a rappelé le processus. Nous sommes dans la phase 1 de la réalisation. La phase 2 consistera à vérifier par comptages de vitesses et flux du trafic le bienfondé des mesures en place pour valider les zones par le Canton. C'est donc dans la phase 2 que les corrections seront faites.

Au souci exprimé à la Commune, soit la crainte de voir nos nouvelles zones rejetées par le Canton, le président a reçu l'assurance du soutien de la Commune. On peut constater déjà des effets positifs. Poursuivons afin d'atteindre le but recherché depuis longtemps.

Ce printemps nous vous avons informé de l'annulation de la Fête du village prévue les 17 et 18 septembre 2021 et de son non report en 2022.

Nous avons pu organiser la Fête du pain le 18 septembre 2021, avec un temps superbe et des distances de tables agrandissant le périmètre de la Fête. Tout le monde était ravi de ce moment convivial.

Notre site est en construction, cela prend du temps, mais vous avez déjà pu voir notre nouveau logo sur le papier à lettre. Le logo reprend graphiquement des éléments de Tavel symbolisant le patrimoine, l'eau, le pain et la nature tels que les 3 ouvertures dans une façade en forme de croix, la fontaine, la palette du Four à pain et la découpe d'un motif de volet.

Malgré le contexte que nous connaissons, votre comité a poursuivi sa tâche. Cependant deux de nos membres se sont retirés : Monsieur Raoul Bonjour s'est installé en Valais et Monsieur Nils Kaufmann a préféré se retirer pour des raisons professionnelles. Nous vous présenterons en point 8 les candidats qui nous ont rejoints en cours d'année. Monsieur David Perrino, membre, et Monsieur Matthieu Favarger qui a repris la tâche de caissier.

En guise de conclusion, le président remercie les membres du comité, les bénévoles qui ont permis une belle fête du pain, les services communaux et la Municipalité pour leur soutien.

#### **4. Approbation du rapport du président**

Le rapport est adopté à l'unanimité.

#### **5. Rapport du Caissier et des Vérificateurs des comptes**

Monsieur Raoul bonjour, caissier, nous fait la lecture de son rapport. L'année 2020 avait pourtant bien commencé avec dix animations culturelles programmées au Caveau du Gouverneur. Toutefois, l'état d'urgence sanitaire décrété par le Conseil Fédéral le 16 mars 2020 n'a permis la réalisation que de 2 concerts les 24 janvier et 28 février 2020. Les 8 autres animations prévues ainsi que la fête au village prévue les 18 et 19 septembre ont été annulées.

Depuis, la caisse vit une quasi-hivernation avec peu de sorties et beaucoup d'entrées. Le total des entrées se monte à CHF 5'697.00 et le bénéfice s'élève à CHF 1'313.90 malgré un amortissement comptable de CHF 1'000.00. L'association dispose d'un capital de CHF 51'960.48 au 31 décembre 2020.

Dans ces circonstances, il serait indécent de quémander un subside auprès du CITS ou de la Commune de Montreux, qui eux sont déficitaires suite à la baisse considérable des manifestations et de la fréquentation des visiteurs étrangers.

Les comptes ont été vérifiés et approuvés par les vérificateurs des comptes Messieurs Olivier Blanc et Patrick Benedetto.

#### **6. Approbation des comptes et des Vérificateurs des comptes**

L'assemblée adopte les deux rapports à l'unanimité avec remerciements à leurs auteurs.

#### **7. Elections des vérificateurs des comptes**

Monsieur Olivier Blanc est arrivé au terme de son mandat. Monsieur Patrick Benedetto devient 1<sup>er</sup> vérificateur et Monsieur François Forel devient 2<sup>ème</sup> vérificateur. Madame Marie-Chantal Rime Plumez se propose comme suppléante et est élue par l'assemblée.

#### **8. Elections du comité**

Comme mentionné dans le rapport du président, deux membres du comité, soit Monsieur Raoul Bonjour, caissier, et Monsieur Nils Kaufmann, membre, se sont retirés.

Monsieur Raoul Bonjour est entré en 2009 au comité et a œuvré pendant 12 ans. Durant son mandat il a participé à l'organisation des fêtes de 2010 et de 2015 ainsi qu'à l'organisation des fêtes du pain. Nous lui disons un grand merci et lui souhaitons le meilleur. Un cadeau lui est remis en remerciement pour son engagement.

Monsieur Nils Kaufmann, absent, a fait un passage plus bref au sein du comité. Un cadeau lui sera également remis ultérieurement.

Nous allons vous présenter les deux candidats qui nous ont rejoints en cours d'année. Il s'agit d'une part de Monsieur Matthieu Favarger, qui habite au chemin de l'Ancien-Four 10 à Tavel et qui travaille à l'Etat de Vaud comme responsable dans le service du chômage. Il a repris la tâche de caissier par intérim depuis ce printemps.

D'autre part, nous avons Monsieur David Perrino, qui habite au chemin des Portaux 12 à Tavel et qui est fonctionnaire de l'Etat de Vaud dans le service de l'informatique. Il collabore au nouveau site avec Madame Wiebke Steffen-Tiffert et a été initié au feu lors de la fête du pain du 18 septembre 2021.

Le président les remercie pour le travail déjà effectué.

Après avoir procédé au vote, Messieurs Matthieu Favarger et David Perrino sont élus à l'unanimité par applaudissements.

Les membres du comité actuel se représentent, soit :

Edouard Fontannaz, président  
Marlyse Piazzalunga, secrétaire  
Sonia Feissli, membre, Intendance  
Verena Kuster, membre, intendance et matériel  
Wiebke Steffe-Tiffert, membre, site et ligne graphique

et sont élus à l'unanimité.

## **9. Informations du comité**

Un projet de jardin communautaire est en cours. Une motion acceptée par le conseil communal souhaite promouvoir et donner un cadre dans les parcelles disponibles de la Commune. Conjointement, Monsieur Pierre-Alain Grand a imaginé un projet de jardin communautaire à Tavel dans une parcelle de la Commune située dans la pente au-dessus du ruisseau du Châtelard où se situait autrefois le jardin Robinson.

Pour l'instant, des solutions doivent être encore trouvées entre le cadre communal, les souhaits de Monsieur Pierre-Alain Grand et des habitants de Tavel.

Madame Irina Gote, conseillère municipale pour les espaces verts, précise que les jardins communautaires sont une mise en commun de la surface cultivée, par la réalisation de permaculture visant des récoltes pour chacun. Il ne s'agit pas de jardins familiaux avec cabanons pour organiser apéros et grillades.

Monsieur Pierre-Alain grand a répondu favorablement aux projets de la Commune qui va revenir vers lui pour voir la mise en place, soit une première étape avec les habitants de Tavel pour ensuite s'ouvrir aux habitants de Clarens. Le but est de faire découvrir la permaculture et de favoriser la biodiversité.

Madame Irina Gote annonce également que la Commune a reçu 590 signatures d'habitants de Clarens pour la mise en place de jardins communautaires. Un comité citoyen s'est établi à la Rue du Centre à Montreux et le retour est positif. Des bacs en bois pour plantes et légumes ont été installés.

Nous organiserons la fête de la St-Nicolas le mercredi 1<sup>er</sup> décembre à 18h sur la place de la fontaine du village. Il s'agira d'une petite manifestation à l'extérieur

L'apéro de fin d'année ne sera pas organisé car il se déroule à l'intérieur. Comme l'année dernière, nous proposons d'égayer le village avec des lanternes aux fenêtres, avec toutes les précautions d'usage.

A l'avenir, des concerts à Tavel pourraient éventuellement être organisés dans le Caveau de la Famille Bertinotti si les conditions le permettent.

L'Association des intérêts de Clarens organise la fête de village 2022 à la date du week-end du jeûne en même temps que notre fête du pain. Nous allons étudier s'il est possible de faire quelque chose conjointement.

## **10 Divers et propositions individuelles**

Monsieur Olivier Gfeller, Syndic, nous transmet les salutations de la municipalité et nous remercie pour l'invitation. Il apprécie la belle tradition de la fête du pain et l'évocation du jardin Robinson pour le projet de jardin communautaire lui rappelle de bons souvenirs. Il est heureux de la pérennité de l'endroit et se réjouit du changement. Il relève le rôle important des Associations de villages et souligne l'esprit pionnier de Tavel avec les zones 20 et 30.

Le sentier de la Foge est condamné en raison des éboulements dus aux crues de la Baye de Clarens. Monsieur Florian Chiaradia explique la complexité de la situation cadastrale car le sentier se trouve dans le lit de la rivière et dépend du domaine cantonal et du domaine des eaux.

Madame Sonia Feissli signale que des réparations de goudron dans les rues et ruelles de Tavel sont glissantes et salissantes. Il s'agit d'une situation transitoire des revêtements des rues et ruelles avant un goudronnage définitif.

Le président clôt l'assemblée en invitant chacun à se joindre à la verrée traditionnelle.

L'Assemblée est levée à 21h15

La secrétaire

Marlyse Piazzalunga

Tavel le 25.10.2021